cnea

# APPEL À RÉSIDENCES

## Maison Flottante

# cneai =

**APPEL À CANDIDATURES**
**RÉSIDENCE TREMPLIN**
**Métiers d'arts & Design**

**Maison Flottante**
**Poses - Normandie**
**Mai ou Septembre 2027**

## Le cneai =

Le cneai = Centre d'art composé, navigué, engagé, abrité, imaginé est dédié à la production et à la diffusion de l'art contemporain. Basé en Île-de-France, le cneai = dispose également d'un atelier-logement-flottant, la Maison Flottante, amarré sur les quais de la Seine à Poses. Le cneai = se réinvente en archipel, réseau de lieux, comme autant de comptoirs permanents ou temporaires, à l'image de zones mutualisées ou pirates, d'endroits d'expérimentation ou de mise à distance. En Normandie, la Maison Flottante appelle à la mobilité et à la résidence dans et hors des centres urbains, par un mouvement décentré et une dynamique aventureuse. Le cneai = développe également une programmation internationale par le pilotage de projets hors-les-murs et l'accompagnement d'artistes et d'entreprises artistiques.

## Résidence Métiers d'arts & design

La Maison Flottante, bateau à fond plat créé par Ronan & Erwan Bouroullec, est un espace dédié à l'exploration et à la création artistique situé dans un environnement naturel exceptionnel, au cœur d'un territoire tourné vers les métiers d'art. Elle offre ainsi un cadre propice à la réflexion et à la création. Le présent appel à candidatures est ouvert aux artisan·e·s d'art et aux designer·euse·s ayant un lien fort avec la recherche et la création.

Pendant cette résidence tremplin, la·e designer·euse et/ou l'artisan·e d'art bénéficiera d'un temps de recherche et création dans un territoire rural favorisant la réflexion et les échanges de proximité.

L'équipe du cneai = propose en amont et à la suite de la résidence un accompagnement sur-mesure : apport théorique et critique, professionnalisation, mise en réseau, etc.

## Objectifs de la résidence

• Mettre en valeur les métiers d'art et leur intégration dans le processus de création artistique.
• Aménager une période de recherche, d'expérimentation et de conception de projet en cours ou futur.
• Soutenir par la professionnalisation : modèle économique, réseau professionnel, méthodologie de projet, statut, administration, promotion de l'activité, etc.
• Valoriser les recherches, expérimentations et productions éventuelles par une rencontre publique défini collégialement en amont.

## Modalités de la résidence

Durée : un mois
Bourse de résidence : 2000 €
Bourse de production : jusqu'à 1000 €
Rémunération pour le temps public : 150 €
Transport (dans la limite de) : 100 €
La Maison Flottante, constituée d'un espace de travail et d'un logement, est mise à disposition de la·e designer·euse et/ou l'artisan·e.
Une chambre en mezzanine est mise à disposition pour collaborateur·ice temporaire ou famille.

**NB :** La Maison Flottante étant loin des magasins de premières nécessités, l'artiste devra être autonome dans ses trajets. L'équipe du centre d'art, basé à Paris, n'est pas présente sur place, ni aucune machine est mise à disposition.

maison flottante



## Lieu

• La Maison Flottante :
52 Chemin de Halage, 27740 Poses / Normandie

## Modalités de candidature

Cette résidence est ouverte aux designer·euses et/ou aux artisan·es d'art dont la pratique justifie d'un lien avec le champ de la recherche et de la création. Les candidat·es doivent être disponibles pour résider pendant la durée de la résidence.

*La candidature doit comprendre :*

• Un portfolio représentatif de votre pratique actuelle et/ou le lien vers un site internet.
• Une note d'intention portant sur les réflexions, les formes développées actuellement et les besoins, 2 pages max.

*Candidature par mail à l'adresse suivante :*
communication@cneai.com

Le dossier de candidature doit être envoyé à l'attention du jury en format PDF et ne doit pas dépasser 10 Mo.

## Critères de sélection

• Un intérêt démontré pour la recherche et la création.
• Un intérêt démontré pour le territoire d'accueil en résidence.
• Une pratique singulière ancrée dans les enjeux contemporains.
• Un besoin d'accompagnement.
• L'adéquation entre les moyens du centre d'art et les besoins spécifiques du·de la candidat·e.

### Calendrier

*Date limite de candidature :* 30 janvier 2027
*Annonce des résultats :* début mars 2027
*Période de résidence :* mai ou septembre 2027

maison flottante